CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS

\_\_\_\_\_\_\_

MEMOIRE

Présenté en vue d'obtenir le

Diplôme d’études universitaires scientifiques et techniques

MENTION : Bâtiment et Construction

OPTION : Arts et métiers du Bâtiment

Parcours :

CODE : DUS01

\_\_\_\_\_\_\_

Par

Prénom Nom

\_\_\_\_\_\_

Titre du mémoire

Soutenu le …

\_\_\_\_\_\_\_

MEMBRES DU JURY :

M…, Responsable du diplôme, Président du Jury

M…, Enseignant

M…, Professionnel

***Texte à effacer pour le rendu***

La mise en forme du rapport doit être strictement conforme au modèle proposé (Police, pagination, structure).

Le mémoire sera mis en forme à partir d'une saisie en traitement de texte, caractère de taille 12, à interligne 1,5, dans un format A4. Les pages de texte numérotées ne seront imprimées que d'un côté.

Les figures et les tableaux doivent pouvoir être vus en même temps que les parties du texte auxquelles ils se rapportent. Ils feront l'objet de deux numérotations distinctes, en chiffres arabes pour les figures et en chiffres romains pour les tableaux. Le titre de chaque tableau sera porté au-dessus ; les titres et les légendes de chaque figure seront placés au-dessous.

Titres et légendes doivent être suffisamment explicites pour que la figure ou le tableau puisse être compris indépendamment du texte.

Des photographies peuvent être annexées au texte. Elles doivent permettre de déterminer approximativement les dimensions des objets qu'elles représentent.

La couverture, le corps du texte, les figures, les schémas, les plans et éventuellement les photographies, doivent être reliés de façon qu'aucune pièce ne soit séparable des autres.

La couverture doit être épaisse (carte de 250 à 320 g) et de même format que le texte (A4). Une couleur claire sera choisie de préférence.

Les marges gauche ou droite seront assez larges pour que deux centimètres de marge blanche au moins soient visibles quand le document est relié. Le système de reliure ne doit pas produire de surépaisseur au dos de l’ouvrage. On emploiera de préférence la reliure par collage plastique. Les procédés tels que pinces, spirales, anneaux…sont exclus.

Les formules doivent, en principe, être séparées du texte par 1,5 interligne et numérotées séparément pour les plus importantes.

Les références bibliographiques seront citées dans le texte selon cette formulation :

Il a été montré [1] que… ; L'algorithme QML [3][5] … ;

En alternance, une soutenance sera organisée à l’issue des résultats de la première session d’examen.

Le jury sera présidé par le responsable du diplôme, ou son représentant, et sera composé d’un enseignant de l’équipe pédagogique régionale et d’un professionnel invité.

Les soutenances sont ouvertes aux partenaires, aux élèves et plus généralement au public dans les limites des capacités d’accueil de la salle.

La durée indicative :

* 5 minutes de présentation du candidat et de l’entreprise
* 10 minutes de présentation des activités
* 15 minutes d’exposé du mémoire
* 15 minutes de questions
* 5 minutes de délibération.

L’auditeur fournira au secrétariat pédagogique régional au moins 30 jours avant la date de sa soutenance :

* Autant d’exemplaires reliés du mémoire que de membres du jury aux membres du jury ;
* Les documents administratifs relatifs à la soutenance et à la délivrance du diplôme ;
* Un CV actualisé.

L’auditeur fournira le jour de sa soutenance :

- La présentation de la soutenance au format .pdf sur clef USB. Sauf présentation de logiciel spécifique, la présentation se fera sur l’ordinateur du Cnam ;

- Autant d’exemplaires « papiers » de la présentation que de membres du jury.

Page libre

Avant-propos

Remerciements

1. Présentation du candidat 6

2. Rapport d’activité en entreprise : Titre 6

2.1. Présentation de l’entreprise 6

2.2. Fonctions dans l’entreprise 6

2.2.1. Fonction 1 6

2.2.2. Fonction 2 6

2.3. Compétences développées 6

2.3.1. Compétence 1 6

2.3.2. Compétence 2 6

3. Mémoire : titre 6

3.1. Introduction 7

3.2. Liste des abréviations, suivie éventuellement d'un glossaire des termes techniques 7

3.3. Développement 7

3.3.1. Sous-titre 1 7

3.3.2. Sous-titre 2 7

3.4. Conclusion 7

3.5. Liste des annexes 7

3.6. Bibliographie 8

3.7. Liste des figures 8

3.8. Liste des tableaux 8

# Présentation du candidat

**2 pages maximum.**

# Rapport d’activité en entreprise : Titre

**10 pages maximum.**

Le rapport d’activité doit être appréhendé comme un bilan de compétence. Le candidat choisira dans son expérience professionnelle récente une situation d’emploi ou de stage en rapport avec le domaine du diplôme.

## Présentation de l’entreprise

Une présentation synthétique est attendue.

## Fonctions dans l’entreprise

### Fonction 1

### Fonction 2

## Compétences développées

### Compétence 1

### Compétence 2

# Mémoire : titre

**30 pages maximum.**

Le projet tuteuré tend à développer l'autonomie et l'implication professionnelle. Il sera l’occasion de mettre en œuvre les compétences visées par le programme de formation. Il portera donc prioritairement sur les études de conception et de réalisation et/ou sur la conduite de travaux de corps d’état.

Le projet tuteuré est encadré par un tuteur pédagogique. Le tuteur pédagogique peut être un enseignant ou un professionnel. Le volume horaire consacré au projet tuteuré par l’élève est évalué à 120 heures.

Le thème du projet tuteuré sera choisi par le tuteur pédagogique en concertation avec l’entreprise. Le projet tuteuré peut prendre plusieurs formes selon l’origine des élèves :

* pour les compagnons du tour de France, le projet tuteuré s’appuiera sur l’œuvre d’adoption ;
* pour les autres élèves, le projet tuteuré pourra s’appuyer sur la réalisation d’une maquette d’étude.

Dans les deux cas, on adoptera alors le plan suivant :

* Maquette
	+ Présentation de la maquette
	+ Epures
	+ Maquette numérique 3D
* Ouvrage
	+ Dimensionnement
	+ Prescription et chiffrage

Alternativement, le thème du projet tuteuré pourra être défini par l’entreprise en collaboration avec l’équipe pédagogique. Il portera sur le cœur de métier du diplôme ou sur un thème connexe.

Le projet tuteuré sera évalué à la fin de la formation sur la base d’un rapport écrit d’une part et d’une soutenance orale d’autre part.

## Introduction

## Liste des abréviations, suivie éventuellement d'un glossaire des termes techniques

## Développement

### Sous-titre 1

### Sous-titre 2

## Conclusion

## Liste des annexes

Les annexes seront présentées dans un volume séparé.

## Bibliographie

## Liste des figures

## Liste des tableaux

Un résumé présenté successivement en français et en anglais, chacun de 200 mots maximum, et une liste de mots clés (8 au maximum), en français et en anglais, seront demandés aux auteurs de mémoire.

Le résumé, contrairement au corps du mémoire, doit être dactylographié avec un interligne simple.

Le résumé et les mots clés seront placés en quatrième de couverture du mémoire.

Résumé

aaaaaaaaaaaaaa

Mots clés

bbbbbbbbbbbbbb

Abstract

aaaaaaaaaaaaaaaa

Keywords

bbbbbbbbbbbbbbb